

Règlement du championnat championnat du gard 2021

Règlement de la compétition

Article 1 : Organisation

Le Comité d'Échecs du Gard organise avec l'aide de l'échiquier Nîmois l'Open Championnat du Gard 2021

Lieu :

**Stade des Costières
Avenue de la Bouvine
30900 Nîmes**

Dates :

Du 18 au 21 décembre 2021.

Ce championnat est ouvert à tout joueur respectant les conditions d'admission suivantes :

Comportement correct exigé

Être licencié A pour la saison en cours à la F.F.E. (la licence peut être prise sur place) ou à une fédération reconnue par la F.I.D.E.

Article 2 : Règles du Jeu

Les règles du Jeu sont celles de la FIDE

Les appariements se font au Système Suisse intégral (forts-faibles, aucune Protection de club, de famille, pas de parties dirigées permettant d'obtenir un classement ou un titre (selon la FIDE)).

Seront appariés à la 1ère ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé leurs droits d'inscription.

Le programme PAPI est utilisé pour les appariements.

Un joueur sera déclaré forfait s'il n'est pas présent à l'issue d'une demi-heure après l'horaire prévue pour le début de la ronde.

Tout joueur non pointés se présentant après 9h45 ne sera apparié que pour la ronde 2 avec 0 (zéro) point, sauf accord de l'organisateur.

Article 3 : Cadences

Cadence : 1h30 avec un incrément de 30s par coup.

Article 4 : Horaires

Horaire de Jeu :

1ère ronde	Samedi 18 Décembre 2021	Début à 10h
2ème ronde	Samedi 18 Décembre 2021	Début à 15h
3ème ronde	Dimanche 19 Décembre 2021	Début à 10h
4ème ronde	Dimanche 19 Décembre 2021	Début à 15h
5ème ronde	Lundi 20 Décembre 2021	Début à 10h
6ème ronde	Lundi 20 Décembre 2021	Début à 15h
7ème ronde	Mardi 21 Décembre 2021	Début à 10h
Cérémonie	Mardi 21 Décembre 2021	Début à 15h

Vérification des licences : Samedi 18 Décembre 2021 de 8h30 à 9h30

Clôture des inscriptions : Samedi 18 Décembre 2021 à 9h30

Clôture du Tournoi : Mardi 21 Décembre 2021

Affichage des appariements de la ronde dans la salle et sur le site de la F.F.E.

Article 5: Participation

Droits d'inscriptions : Adultes : 35€(45€ après le 11 Décembre 2021) Jeunes : 15€(20€ après le 11 Décembre 2021 Répartition des Prix (la liste des prix seront affichés dans la salle de tournoi avant la 4^{ème} ronde. Les prix ne sont pas cumulables. Les prix du classement général sont répartis au système Hort. Les prix par tranches ELO et les prix spéciaux sont attribués en cas d'égalité de points de parties au joueur ayant le meilleur départage. Chaque joueur reçoit le prix le plus important auquel il a droit. En cas de prix de montants égaux, l'ordre de priorité suivant sera appliqué : • Prix du classement général, • Prix par tranches ELO, • Prix spéciaux. Les joueurs non classés concourent pour la tranche ELO correspondant à leur performance après la 6^{ème} ronde. Ne pourront recevoir un prix que les joueurs présents ou représentés à la remise des prix.

Article 6: Classement Départage des ex aequo :

le départage entre les ex aequo est effectué par le Buchholz tronqué (scores ajustés des adversaires moins les 2 plus faibles), le Cumulatif puis par la Performance en cas de nouvelle égalité.

Article 7: Forfaits

Un joueur apparié arrivant devant l'échiquier avec plus d'une demi-heure de retard est considéré comme forfait. Tout joueur faisant forfait n'est apparié aux rondes suivantes que s'il justifie son absence (avant la fin de la ronde précédente). Tout joueur faisant deux forfaits consécutifs ou non sera exclu du tournoi. Tout forfait et tout abandon de tournoi non justifié sera automatiquement signalé au Directeur des Sanctions de la Direction Nationale de l'Arbitrage de la FFE pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers. Pour signaler un forfait de dernière minute, appeler le responsable de l'équipe d'arbitrage au 06 32 45 51 21 en précisant son nom et prénom.

Article 8: Fin de partie

A l'issue de la partie, le vainqueur (ou le conducteur des blancs en cas de nullité) apporte les 2 originaux des feuilles de partie à la table d'arbitrage. Les joueurs doivent ranger les pièces sur l'échiquier et éteindre la pendule.

Article 9 : nullité par accord mutuel

Les joueurs sont tenus de respecter la Charte des joueurs de la FFE et le code de l'éthique de la FIDE. Aucune proposition de nullité ne doit intervenir avant le trentième coup et qu'à l'occasion d'un réel affrontement sur l'échiquier.

Article 10 : Rappel

- appariements système suisse
 - exclusion après 2 forfaits ou un forfait non justifié,
 - respecter la charte du joueur d'échecs.
 - les téléphones mobiles devront être éteints, si le téléphone mobile d'un joueur sonne dans l'espace de jeu, le joueur en question perd la partie. - les joueurs ne devront posséder aucun moyen électronique de communication dans la salle de jeu,
- S'il est évident qu'un joueur a utilisé un tel équipement dans la salle de jeu, il perdra la partie et l'adversaire gagnera.
- Les participants acceptent la réglementation anti-dopage du ministère des Sports. S'il est effectué un contrôle, les participants ont l'obligation de suivre les directives de l'organisateur et du médecin pratiquant le contrôle, - si l'arbitre a des soupçons de triche envers un joueur, le joueur incriminé devra se conformer aux directives de l'arbitre. L'arbitre entamera une procédure disciplinaire auprès du Directeur des sanctions si les faits sont avérés,
 - les photos avec flash ne seront acceptées que durant les dix premières minutes de la ronde,
 - avoir une attitude convenable
 - analyse et blitz interdits dans la salle

- interdiction à un joueur d'aller dans la salle d'analyse pendant sa partie
- éviter toute discussion et toute lecture suspecte
- signalement des abandons non justifiés au directeur des titres et sanctions pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.
- toute dégradation entraînera une exclusion
- tout contrevenant pourra recevoir un avertissement. Deux avertissements écrits signifient l'exclusion immédiate du tournoi.

Il est interdit de fumer dans la salle du tournoi.

Le joueur au trait ne peut quitter la « zone de jeu » sans autorisation de l'arbitre.

L'aire de jeu comprend « la zone de jeu » + les toilettes + « l'espace fumeur » + « l'espace boisson »

Pendant la partie, interdiction de quitter l'aire de jeu sans autorisation de l'arbitre.

Les joueurs s'engagent à respecter les consignes sanitaires (pass vaccinal, port du masque obligatoire)

Article 12

Arbitre Principal : Canonge Jérôme AF2

Autres Arbitres : Aujoulat Jean Lilian

Article 13 : L'inscription d'un compétiteur implique de sa part l'acceptation du présent règlement intérieur.

L'organisateur

Echiquier Nîmois

L'arbitre principal